
Mise en place du compostage au Collège Ferdinand Sarrien

Smevom Charolais-brionnais et Autunois

Rue de la Brosse Virot
Za Ligerval
71160 Digoin

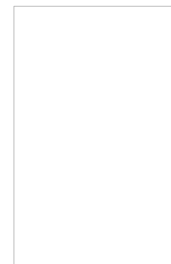
[Voir le site internet](#)

Patricia Bonnot

p.bonnot@smevom.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Le SMEVOM met en avant le compostage depuis 2010 et cherche à développer le compostage en établissements scolaires.

Le collège Ferdinand Sarrien de Bourbon Lancy a été équipé d'une table de tri en sortie de self lors de la réfection du restaurant. Il semblait donc logique de mettre en place une action de compostage pour valoriser les déchets triés. 280 repas sont préparés 4 fois par semaine dans le collège.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet : administratifs, pédagogiques, techniques.

Mettre en place des consignes de tri précises et adaptées au compostage de gros volumes.

Valoriser les biodéchets de préparation, les produits servis non consommés et les restes de repas.

Sensibiliser les élèves au compostage et au gaspillage alimentaire.

Résultats quantitatifs

Environ 5 tonnes de biodéchets sont compostées par an grâce à 3 composteurs de 810 litres. Malgré la réalisation d'une semaine de pesées il est difficile d'estimer les quantités compostées.

L'ensemble des élèves est sensibilisé, les classes de 6^e ont participé à des animations dédiées au compostage.

Résultats qualitatifs

Un démarrage un peu difficile, le temps que le personnel prenne ses habitudes et gère correctement l'humidité du compost.

Le compostage ne produit pas d'odeur, sauf au moment du brassage (difficilement évitable), la viande et le poisson ne sont pas compostés pour limiter les risques de nuisances.

Le compost obtenu est de bonne qualité.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Rencontre avec le personnel du collège pour présenter le compostage pour de grands volumes de déchets.

Identification d'un emplacement possible, définir les rôles de chacun.

- Réalisation d'une semaine de pesées pour quantifier les quantités de biodéchets.

- Mise en route du compostage.

Installation de la placette.

Intervention dans le self pour guider les élèves, présence au moment du repas pendant une semaine.

Mise en place d'un suivi au niveau des composteurs.

- Suivi et animations

Moyens humains

Le maître composteur du SMEVOM

L'ambassadeur prévention de la Communauté de Communes

La Principale

La gestionnaire

L'équipe de cuisine

Les techniques

Un agent de la Communauté de Communes (suivi ponctuel)

Moyens financiers

Le SMEVOM a fourni les 3 composteurs (76€ pièce) ainsi que la signalétique environ 60 €.

Le Conseil Général de Saône et Loire à financé la table de tri lors des travaux et l'acquisition de bacs roulants pour transporter les biodéchets.

Moyens techniques

3 composteurs de 810 litres

Une table de tri

Des bacs roulants

Broyat de branches fourni par la Communauté de Communes

Outils divers: fourche pelle...

Partenaires mobilisés

Communauté de Communes entre Somme et Loire

Conseil Général de Saône et Loire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les collègues se ressemblent beaucoup dans leur fonctionnement, ce type d'action peut être facilement reproduit. Cependant l'utilisation des composteurs peut vite atteindre sa limite pour des établissements de taille importante, le nombre de bacs à installer et leur gestion pouvant entraîner un surcroit de travail important aux agents du collège.

Difficultés rencontrées

Cette action est semblable à toutes les autres mise en place du tri et compostage de biodéchets en établissements scolaires.

Recommandations éventuelles

L'étape de pesées est très importante: elle permet d'estimer les quantités de déchets à gérer par an et permet également une prise de conscience du gaspillage dans l'établissement.

Essayer de faire participer au maximum les enfants, dans le cas présent, le projet repose trop sur les épaules des agents.

Mots clés

CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté